

Mémoire SISW en vue des élections régionales et fédérales de mai 2019

Le Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie, en abrégé le SISW, est une association sans but lucratif – asbl - dont le siège social est situé rue des Croisiers 9/3 à 5000 Namur.

Le SISW gère les demandes d'interprétation et de traduction de la langue des signes vers le français et du français vers la langue des signes, dans tous les domaines de la vie, excepté celui de l'enseignement obligatoire. L'objectif de l'interprétation est de permettre à toute personne sourde et entendante de communiquer et de se comprendre.

L'interprétation permet aux personnes sourdes d'accomplir leurs activités privées et professionnelles en toute autonomie ; elle est un gage d'insertion sociale et de respect des droits des personnes sourdes.

Le SISW propose en partenariat avec Info-Sourds Bruxelles / SISB, un service d'interprétation à distance, Relais Signes. Ce service complète l'offre de service d'interprétation en face à face proposée par le SISW.

Constats

En 2018 , 20 % des demandes reçues n'ont pu être satisfaites faute de moyens financiers pour rémunérer les interprètes professionnelles ; sans compter toutes ces demandes

Dans le secteur professionnel plus d'une demande sur deux ne peut aboutir par manque de moyens , 20 % des demandes d'interprétation dans le secteur de la santé et 7 % pour le secteur de la justice ne peuvent être effectuées pour les mêmes raisons

Relais signes, service d'interprétation à distance, ne bénéficie d'aucun financement pérenne. Il est ouvert en matinée et quelques après midi ; les temps d'attente pour accéder au service est trop long (plus de 30 minutes en moyenne)

Nos demandes

- Interprétation à distance
 - Augmentation de l'offre de service en interprétation à distance par un accroissement des temps d'ouverture et par une augmentation du nombre d'interprètes mandatés à ce service pour réduire le temps d'attente d'accès au service
 - Financement de l'interprétation à distance par le niveau fédéral : subvention des supports technologiques et rémunération de l'interprétation

- Mise en place de Relais signes dans les administrations et services publics : interprétation au sein des pôles d'accueil et pour les agents chargés de l'accueil du public

- Interprétation en face à face
 - Renforcer les moyens financiers destinés à renforcer le secteur de l'interprétation via le handistreaming afin que la contribution des autres secteurs augmente les moyens disponibles afin que le handicap soit porté par divers ministères (emploi, santé, justice)